

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROUT-VERNET

N° 38/2026

Séance du 30 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à dix-neuf heures, trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

## NOMBRE DE MEMBRES

### En exercice : 15

- Présents : 15
- Absents : 0
- Excusés :

### Nombre de suffrages

#### Exprimés : 15

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**Etaient présents :** Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Didier CROCHET, Alban DESGRAIS, Jean-François BURLOT, Vincent ROY, Jean-Marc BOUZIN, Paul-Henri DUBROUILLET, Bruno d'ALANÇON et Mesdames Sylvie RICHARD, Valérie DILON, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Frédérique RONDEPIERRE, Maguy SOIGNEUX, Aurélie MURE,

**Etaient absents :**

**Etaient excusés :**

A été nommé secrétaire de séance : Aurélie MURE

Date de convocation

24/03/2026

Date d'affichage

31/03/2026

## **OBJET**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de désigner les délégués auprès du Comité des Fêtes ;

Considérant la délibération n° 30/2026 du 30/03/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne comme délégués titulaires au Comité des Fêtes de Broût-Vernet :

- Madame Christine MARTINS
- Madame Maguy SOIGNEUX

**Désignation des délégués  
au Comité des Fêtes de  
Broût-Vernet**

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Broût-Vernet.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Après transmission au contrôle de légalité le.....